

RÈGLEMENT DU ROTARY TOUR DU BOUCHON de CHAMPAGNE

Du 4 octobre 2020

HORAIRES

11 h / départ du " Rotary Tour du Bouchon " course de **7000 m** à partir de 16 ans

ITINERAIRE :

Voir annexe

DEPART et ARRIVEE

Parc EXPO le Cube Boulevard Delestraint à Troyes : jugée jusqu'à 12 h

ORGANISATION

Par le Rotary Club de Troyes Val de Seine, le service des sports de la ville de Troyes et les juges arbitres du Comité de l'Aube d'Athlétisme.

CLASSEMENT

Classement « SCRATCH »

Handisports : un classement séparé pour les fauteuils et pour les handbikes récompensera le premier de chaque catégorie.

RECOMPENSES

A partir de 12 heures au Parc Expo Le Cube Bd. Delestraint à Troyes

De nombreux lots seront offerts par les partenaires du Rotary Club de Troyes Val de Seine, aux premiers arrivants et aux participants de la tombola

INSCRIPTIONS

Recommandée le site internet : <http://www.semimarathon-troyes.com/>

Si empêchement ou difficulté : au Parc Expo Le Cube , Bd. Delestraint à TROYES, le samedi 3 octobre de 9 heures à 18 heures et le jour de la course de 8 heures à 10 heures

La clôture des inscriptions sur le site internet est fixée au vendredi 2 octobre 2020 à 20h.

Le Rotary Troyes Val de Seine s'engage à respecter la réglementation : sont autorisés à participer avec leur licence : les licenciés FFA et FFtri ainsi que UFOLEP, FSGT, sur laquelle est fait mention « course à pied » en compétition,

Les autres doivent présenter un certificat médical « autorisant la pratique de l'athlétisme ou la « course à pied en compétition » datant de moins d'un an, y compris pour les handisports

Les autres licences ne seront pas acceptées.

Tous les mineurs qui participent devront être munis d'un certificat médical autorisant la course à pied en compétition ET d'une autorisation parentale.

Handisports : Les fauteuils non motorisés et les handbikes sont autorisés

TARIFS

L'inscription sur internet est au tarif de **7 euros** par personne ainsi que les inscriptions le samedi toute la journée au Parc Expo Le Cube Bd. Delestraint à Troyes

Les inscriptions du jour de la course seront au tarif de 10 €

Le paiement se fait soit en espèces ou par chèque à l'ordre du Rotary Troyes Val de Seine, contre remise du dossard, le samedi et le dimanche matin

SECURITE

Elle est assurée d'une part par l'Association Départementale de Protection Civile de l'Aube (ADPC 10) et d'autre part, par les commissaires de course désignés par le club, munis d'un brassard.

Par ailleurs la Police Municipale est présente sur les points stratégiques et ouvre la course. Les vélos ou autre véhicule sont interdits sur le circuit

Les casques audio et les écouteurs sont interdits pendant la course

Les participants aux différentes courses acceptent d'être contrôlés dans le cadre d'un examen anti-dopage

ASSURANCE

Le Rotary Club de Troyes Val de Seine a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie GENERALI qui ne garantit que les conséquences des accidents dont il serait reconnu responsable en tant qu'organisateur de la course.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs y compris les handisports de s'assurer personnellement.

En complément, il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance individuelle accident, couvrant leur propre risque.

En cas d'abandon, de disqualification, la responsabilité de l'organisateur est dérogée.

MODIFICATIONS

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter la course ou de modifier le parcours et les horaires, voire d'annuler les courses sans que les coureurs ne puissent prétendre à une indemnisation ou au remboursement de frais divers.

DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de leur participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée prévue par la loi.

DROIT D'UTILISATION DE L'ADRESSE MAIL

En indiquant son adresse mail sur le bulletin d'inscription à la course du Tour du Bouchon, le participant accepte de recevoir des messages du Rotary et de ses partenaires : sponsors et médias.

URNE

Une urne est mise à disposition sur le stand des inscriptions, les sommes recueillies seront reversées à une ou plusieurs associations sociales ou humanitaires locales.

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE LA PRISE DE CONNAISSANCE DU PRESENT REGLEMENT